

Communiqué de presse

Rachat de Corsair International :

Les représentants syndicaux en appellent à plus de transparence

Roissy CDG, le 25 février 2015 - Un préavis de grève a été lancé du vendredi 27 février, minuit au dimanche 1^{er} mars, minuit par l'ensemble des organisations syndicales représentant toutes les catégories socioprofessionnelles de la compagnie Corsair International. Celles-ci s'opposent fermement au projet de rachat tel qu'il a été présenté par le futur repreneur potentiel de l'entreprise, le Groupe Dubreuil. Les représentants syndicaux s'interrogent notamment sur les éventuels engagements pris par le Groupe vis-à-vis du Gouvernement en termes de concurrence et de pérennité de l'emploi.

En effet, suite aux différents communiqués du Groupe Dubreuil, les représentants syndicaux craignent que les informations transmises au Comité d'Entreprise ne soient biaisées. Sur la base des premiers détails du projet en sa possession, le SNPL estime la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi au sein de la compagnie Corsair International tout à fait plausible à terme. Alors que le Groupe communique officiellement sur un « maintien des volumes d'emploi », un grand nombre de postes existant actuellement au sein de Corsair International, Air Caraïbes et Air Caraïbes Atlantique pourraient être potentiellement menacés.

Pour la première fois depuis plusieurs années, Corsair devrait être bénéficiaire sur l'exercice 2014/2015 compte tenu de l'effet conjugué de la baisse du prix du baril de pétrole et des efforts réalisés par l'ensemble des salariés dans le cadre du plan social précédent « Take Off 2012 ». C'est donc au moment où les salariés de Corsair voient la dynamique de croissance tant attendue s'enclencher qu'intervient l'annonce du projet de rachat par le Groupe Dubreuil. De fait, les organisations syndicales craignent le manque de perspectives de développement de Corsair International dans ce projet de rachat. L'éventuelle non-utilisation des créneaux de vol disponibles pose par exemple question de même que l'évolution du plan de flotte. Aucun remplacement des 3 Boeing 747 sortant de l'entreprise en 2017 ne serait ainsi prévu au sein de Corsair.

A l'heure où les plus hautes instances du Ministère des Affaires Etrangères multiplient les contacts avec les opérateurs étrangers afin de développer le tourisme en France, il est étonnant que les offres alternatives de rachat de Corsair International n'aient pas été davantage prises en considération d'autant que d'autres repreneurs se sont déclarés intéressés et prêts à utiliser les créneaux de vol en totalité et, ce faisant, à développer l'emploi en France.

Le SNPL s'interroge aussi sur le poids de la nouvelle entité sur les lignes aériennes "Domiennes" (plus de 50 % de parts de marché sur les liaisons entre la Métropole et les Antilles) et attend avec intérêt les conclusions de l'Autorité de la Concurrence.

Compte tenu de ces éléments, les représentants syndicaux de Corsair International souhaitent attirer l'attention du Gouvernement sur cette situation et requièrent que la question des engagements pris par le Groupe Dubreuil en termes d'emplois et de perspective de développement pour la compagnie soit éclaircie.

Le Bureau Corsair du SNPL France ALPA.

Contact presse :

Cécile Le Faucheur – Chargée de Communication SNPL France ALPA - 06 75 39 90 77